Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 50 (1979)

Heft: 7: Destin de nos voies ferrées

Vorwort: Introduction

Autor: Moeckli, Jean-Marie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Introduction

Les intentions

Lors du stage de novembre 1977 consacré aux Communications transjuranes[1], *on avait pu déplorer à juste titre que les participants au débat ne se soient préoccupés que très accessoirement du réseau ferré, obnubilés qu'ils semblaient par le projet de route Transjurane. Et pourtant, à cette époque, certaines des conclusions de la Commission pour une conception globale suisse des transports (CGST) déjà connues, étaient de nature à inquiéter sérieusement les autorités et les citoyens du canton du Jura et du Jura bernois, en particulier concernant les CJ et la ligne CFF Moutier - Sonceboz.*

Dans ces conditions, la commission de l'Université populaire jurassienne pour l'information en matière d'aménagement du territoire a jugé utile de revenir sur ce problème et d'organiser une rencontre d'information et de débat.

Ce sixième stage a eu lieu à Moutier, dans les locaux de la nouvelle Ecole professionnelle aimablement mis à disposition par la Municipalité et par les directions, le samedi 17 mars 1979, de 9 h. 30 à 17 h.

Le déroulement

La rencontre a débuté par la présentation de trois exposés, qui sont reproduits intégralement ; ils avaient été demandés à un membre du comité directeur de la CGST, au président de la commission ferroviaire de l'ADIJ, et au directeur des CJ, de façon que les participants disposent d'emblée d'une information suffisante sur les grandes lignes de la CGST et sur les conséquences escomptées — ou redoutées — pour nos régions.

L'après-midi a été consacré à un débat général dont un résumé donne les grandes lignes.

Bien entendu, aucune résolution n'a été proposée en conclusion, l'objectif de l'UP jurassienne, en la matière, étant d'apporter une information sérieuse et de donner la parole, et non de se substituer aux preneurs de décisions.

La participation

On peut la considérer comme satisfaisante, puisque cinquante personnes ont participé, pour la plupart des hommes engagés politiquement ou professionnellement. On regrettera, une fois de plus, qu'une seule femme ait été présente.

Les deux tiers environ des participants étaient du Jura bernois, contre un tiers du canton du Jura, ce qui peut s'expliquer par le lieu de la rencontre, mais surtout par le fait que la vallée de Tavannes se sent menacée. Il n'est donc pas étonnant que presque toutes les Municipalités de la vallée de Tavannes se soient fait représenter ; mais on regrettera qu'à l'exception de Tavannes, aucune des communes touchées par les CJ ne soit venue chercher une information sur un problème qui touche autant leur avenir.

A noter que les deux cantons intéressés étaient représentés par des fonctionnaires responsables. A ce sujet, l'UP tient à remercier les autorités cantonales — le Service des communes pour le canton du Jura et les préfets pour le Jura bernois — d'avoir transmis aux Municipalités le programme de la rencontre ; cette collaboration est précieuse.

La presse était également représentée, ce qui a assuré à la rencontre, mais surtout au problème de nos chemins de fer, un écho dans l'opinion publique.

En conclusion, l'UP jurassienne, et plus particulièrement sa Commission d'information sur l'aménagement du territoire, remercie tous ceux qui ont contribué au succès de ce sixième stage, et plus spécialement l'ADIJ, qui offre une fois encore l'hospitalité du « Bulletin de nos régions ».

Jean-Marie Moeckli,
secrétaire général de l'UP jurassienne

---

[1] Voir le bulletin de l'ADIJ de juillet 1978.